

L'Île-du-Prince-Édouard, première province canadienne à abaisser à 45 ans l'âge de dépistage du cancer colorectal

*Cette initiative historique crée un précédent à l'échelle nationale
alors que le Mois de la sensibilisation au cancer colorectal se termine*

Montréal, 30 mars 2026 – Cancer colorectal Canada (CCC) et la Société canadienne du cancer (SCC) saluent une initiative historique du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard visant à abaisser à 45 ans l'âge de début du dépistage systématique du cancer colorectal pour les personnes à risque moyen, faisant ainsi de l'Île-du-Prince-Édouard la première province canadienne à prendre une telle mesure.

Annoncée alors que le Mois de la sensibilisation au cancer colorectal touche à sa fin, cette décision représente une étape majeure en matière de santé publique et un pas en avant important pour faire face à l'incidence croissante du cancer colorectal chez les jeunes adultes à travers le Canada.

Cette avancée est en partie dédiée à la mémoire de l'ancien ministre Mark McLane, fervent défenseur de la santé des habitants de l'Île, dont le décès est profondément ressenti par la communauté touchée par le cancer colorectal.

Retour sur un journée qui a amené la campagne Dépistage à 45 à Ottawa

La dynamique en faveur de ce changement de politique a continué de s'amplifier au début du mois lorsque le CCC a présenté sa campagne [Dépistage à 45](#) sur la Colline du Parlement.

Le 10 mars, des patients, des survivants, des aidants et des professionnels de la santé venus de tout le Canada se sont réunis à Ottawa pour rencontrer des députés et des membres du personnel ministériel afin de demander que l'âge de dépistage systématique du cancer colorectal soit abaissé à 45 ans.

Parmi eux se trouvait Jocelyn Laidlaw, ambassadrice nationale de la CCC et survivante d'un cancer colorectal, qui a partagé son histoire lors de réunions tout au long de la journée. Son témoignage, ainsi que ceux d'autres personnes atteintes d'un cancer colorectal précoce et de survivants, ont clairement montré qu'il ne s'agit pas seulement d'un débat politique, mais d'une question urgente de dépistage précoce et de survie pour les Canadiens dans la quarantaine qui sont actuellement exclus des directives de dépistage systématique.

Les représentants de CCC ont rencontré tout au long de la journée des députés et des membres du personnel de plusieurs partis et régions. À l'appui du message de la délégation, le Dr Darren Brenner, de l'Université de Calgary, a présenté une modélisation fondée sur des données probantes montrant que l'abaissement de l'âge de dépistage à 45 ans dans tout le Canada pourrait sauver des vies tout en générant des économies importantes pour le système de santé, faisant de ce changement une approche rentable.

Dépistage à 45 : de la campagne à la politique

En juin dernier, le CCC a lancé sa campagne nationale, exhortant les gouvernements à abaisser à 45 ans l'âge de début du dépistage du cancer colorectal chez les personnes présentant un risque moyen. Depuis lors, il a mobilisé les ministères provinciaux et fédéraux de la Santé, ainsi que les responsables de la santé publique à travers le Canada, afin de souligner l'urgence d'une réforme et de promouvoir l'élaboration de modèles spécifiques à chaque juridiction comme voie vers la mise en œuvre.

Dès le départ, le message de la campagne a été cohérent : les données scientifiques plaident en faveur d'un dépistage plus précoce, les arguments économiques sont convaincants et les Canadiens sont prêts pour le changement. La décision de l'Île-du-Prince-Édouard illustre aujourd'hui ce qui peut se produire lorsque les gouvernements agissent en s'appuyant sur des données scientifiques et adoptent une approche prospective en matière de prévention du cancer.

Le Mois de la sensibilisation au cancer colorectal se termine, mais l'urgence demeure

Bien que l'annonce de l'Île-du-Prince-Édouard constitue un grand pas en avant, Barry D. Stein, président de Cancer colorectal Canada, affirme qu'il reste encore beaucoup à faire. Partout au Canada, le cancer colorectal est encore trop souvent diagnostiqué trop tard, non pas parce que le dépistage ne fonctionne pas, mais parce que trop de personnes admissibles ignorent qu'elles devraient se faire dépister ou n'ont pas encore participé aux programmes de dépistage provinciaux ou territoriaux.

Pour les Canadiens âgés de 50 à 74 ans, le dépistage bisannuel par test immunochimique fécal (RSOSi) reste l'un des outils les plus efficaces pour la détection précoce. Le test est gratuit, non invasif et peut être effectué à domicile.

Pour les Canadiens âgés de 45 à 49 ans, l'annonce d'aujourd'hui met une chose en évidence: un dépistage plus précoce est possible, et l'accès à celui-ci ne devrait pas dépendre du code postal.

Citations

« L'Île-du-Prince-Édouard montre l'exemple au reste du Canada en devenant la première province à abaisser à 45 ans l'âge de dépistage du cancer colorectal chez les personnes à risque moyen. Chez Cancer colorectal Canada, dans le cadre de notre campagne, nous avons plaidé en faveur de ce changement, car les données sont sans équivoque : un dépistage précoce permet de détecter plus tôt le cancer colorectal, d'empêcher son développement et, en fin de compte, de sauver des vies. Nous félicitons

l'Île-du-Prince-Édouard pour son leadership et exhortons les autres provinces et territoires à suivre son exemple sans tarder. »

- **Barry D. Stein, PDG de Colorectal Cancer Canada.**

« Nous sommes fiers d'être la première province du Canada à abaisser l'âge de dépistage du cancer colorectal, car il s'agit avant tout de sauver des vies. Pour les habitants de l'île, cela signifie davantage de chances de détecter le cancer à un stade précoce, lorsqu'il est le plus facile à traiter, et davantage de familles qui pourront passer plus de temps ensemble. C'est une mesure concrète qui permettra d'améliorer les résultats et de réduire le nombre de décès. »

- **Hon. Cory Deagle, Ministre de la Santé et du Mieux-Être de l'Île du Prince-Édouard**

« Le cancer colorectal touche de plus en plus de Canadiens plus jeunes, et la décision de l'Île-du-Prince-Édouard d'abaisser l'âge d'accès au dépistage à 45 ans — une première au Canada — permettra de détecter davantage de cancers à un stade précoce, lorsque le traitement est le plus efficace. Afin de sauver davantage de vies, nous exhortons toutes les provinces et tous les territoires à suivre l'exemple de l'Île-du-Prince-Édouard. Au Canada, tout le monde mérite d'avoir accès en temps opportun à un dépistage qui tient compte des tendances actuelles en matière de cancer, et les administrations qui agissent rapidement peuvent contribuer à changer la trajectoire du cancer colorectal. »

- **Dr. Stuart Edmonds, Vice-président principal, Mission, recherche et défense de l'intérêt public, Société canadienne du Cancer**

À propos de Cancer Colorectal Canada

[Cancer colorectal Canada](#) (CCC) est l'organisme national sans but lucratif dirigé par des patients atteints de cancer colorectal. Depuis 1998, il se consacre à la sensibilisation et à l'éducation sur le cancer colorectal, au soutien des patients et des proches-aidants et à la défense de leurs intérêts. La mission de CCC est de réduire l'incidence et la mortalité du cancer colorectal au Canada et d'améliorer la qualité de vie des patients, des proches-aidants et de leur famille.

www.colorectalcancercanada.com

Facebook/Instagram: Cancer colorectal Canada (@coloncanada)

- 30 -

Pour plus d'information :

Guillaume Lajoie, relationniste

guillaumelajoie.agence@gmail.com - 514 758-1109